

PLUi – Mesures de concertation et d’information – Note d’actualisation

Sommaire

1	Réunions thématiques avec les acteurs du territoire	1
2	Mesures de communication	2
3	Courriers reçus	2

NB : la présente note tire le bilan des mesures de concertation menées depuis le premier arrêt du projet de PLUi en Conseil Communautaire le 24/06/2019.

1 REUNIONS THEMATIQUES AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Réunion	Date
Réunion avec France Loire	18/02/2021
Réunion avec M. le Préfet	18/02/2021
Réunion avec la Chambre de Commerce et d’Industrie	07/04/2021
Réunion avec Nature 18	07/04/2021
Réunion avec la Chambre d’Agriculture	29/04/2021

✓ **Teneurs des principaux échanges**

Ces rencontres ont permis d’échanger sur les évolutions à apporter au projet de PLUi arrêté le 24/06/2019. Les principaux points évoqués ont été :

- La réduction de la consommation d’espaces agricoles et naturels
- L’amélioration des Orientations d’Aménagement et de Programmation
- La protection de la Trame Verte et Bleue, ainsi que de la ressource en eau
- L’encadrement des installations de production d’énergie renouvelable
- L’encadrement des implantations commerciales.

Les échanges ont permis de consolider le dossier de PLUi conformément aux attentes des acteurs rencontrés.

2 MESURES DE COMMUNICATION

✓ Publications sur le site de Bourges Plus

Le site de Bourges Plus a été actualisé pour informer le public de la reprise des études et de la concertation. Le planning prévisionnel du projet a également été mis à jour.

✓ Articles publiés dans la presse

Plusieurs articles expliquant la démarche ont été publiés. Ils ont également permis de rappeler au public les moyens disponibles pour s'exprimer.

Support	Date
En Com'	N°1 : décembre 2020
Le Berry Républicain	13/10/2020 : explications détaillées sur la démarche et les suites à venir
Bulletins municipaux	Marmagne : septembre 2019

3 COURRIERS REÇUS

✓ Nombre de demandes reçues / traitées depuis le premier arrêt de projet

Commune	Nombre de demandes reçues / traitées
Annoix	1
Arçay	0
Berry-Bouy	1
Bourges	13
La-Chapelle-Saint-Ursin	0
Le Subdray	1
Lissay-Lochy	0
Marmagne	8
Morthomiers	1
Plaimpied-Givaudins	2
Saint-Doulchard	0
Saint-Germain	0
Saint-Michel-de-Volangis	0
Saint-Just	0
Trouy	1
Vorly	0

✓ Traitement des demandes

Suite à la réception de chaque courrier transmis à l'agglomération :

- Une réponse accusant réception de la demande a été envoyée à l'émetteur du courrier.
- Toutes les demandes ont été examinées au regard des orientations arrêtées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.
- A l'arrêt du projet, une réponse précisant les suites données sera renvoyée à l'émetteur du courrier.

Parmi l'ensemble des demandes reçues :

- 21 % des demandes concernaient des orientations générales à prendre en compte dans le cadre de l'élaboration du PLUi, ou portaient sur des points divers.
- 79 % des demandes concernaient le zonage d'un terrain. Parmi ces demandes :
 - o 50 % étaient compatibles avec les objectifs du PADD et les orientations d'aménagement retenues par les élus, et ont été prises en compte dans le projet de zonage.
 - o 50 % n'étaient pas compatibles avec les objectifs pris dans le PADD ou avec les orientations d'aménagement retenues par les élus, et n'ont pas pu être prises en compte dans le projet de zonage.
- Toutes les demandes présentaient un lien avec le projet de PLUi.